

~ **Entretien et maintenance de piscines publiques et privées : 4 jours**

Acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour un entretien efficace dans le respect de la nouvelle réglementation.

~ **Membranes armées : 3 jours**

Initiation à la soudure, à la pose. Approche théorique.
Travaux pratiques : Soudure à chaud sur les maquettes et bassins.

~ **SPA Installation et maintenance : Assurer l'installation, l'entretien et la maintenance d'un SPA. 1 journée**

~ **Modeleur 2D et 3D : 5 jours**

Modéliser et concevoir un modèle 3D, créer des plans de coupes, des contours, des calculs de surfaces.
Travailler sur le rendu (lumière et matériaux)

~ **Traitement de l'eau des bassins publics : 3 jours**

- Connaître les obligations réglementaires de la qualité de l'eau des piscines à usage collectif.
- Identifier les risques sanitaires.
- Acquérir les connaissances techniques, pratiques nécessaires à l'exploitation d'une piscine collective.
- Réaliser les analyses réglementaires et Interpréter les résultats.
- Mettre en œuvre les actions correctives et agir en cas d'anomalie.

~ **Traitement de l'eau des bassins privés : 2 jours**

- Connaître et maîtriser les principaux paramètres de l'équilibre de l'eau ainsi que les différents produits de traitement et désinfection.
- Connaître les systèmes de traitements et correctifs automatisés.
- Utiliser les différents systèmes d'analyse de l'eau.
- Réaliser une analyse fine de l'eau et proposer une solution corrective aux clients sur le terrain ou au magasin.

~ **Mise en service et en hivernage des bassins : 1 journée**

Mettre en place la technique d'hivernage adaptée.

~ **Pompe à chaleur en piscine privée : 1 journée**

- Acquérir les connaissances nécessaires pour sélectionner et implanter une pompe à chaleur.
- Réaliser la maintenance du 1ier niveau.

~ **Les bases de l'électricité : 2 jours**

- Les bases de l'électricité, petits dépannages.
- Habilitation BS

~ **Dépannage électrique : 3 jours**

- Assurer des dépannages électriques sur une installation de piscine
- Habilitation BR

~ **Technicien maintenance des bassins : 128 heures**

Acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour un entretien efficace et selon la réglementation.

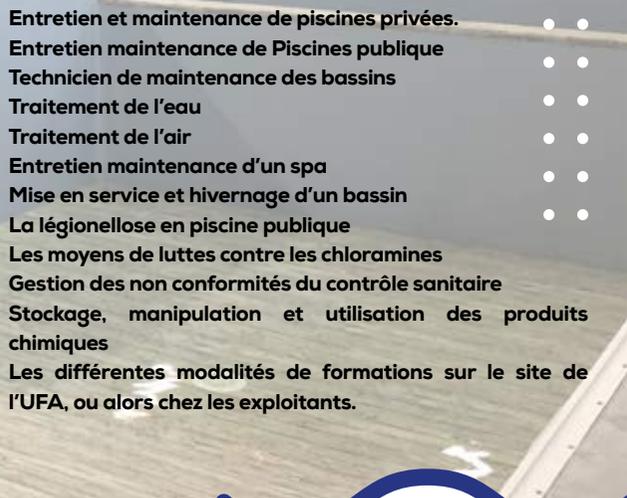
~ **Brevet Professionnel par VAE :**

Obtention du BP « **technicien piscine** » par validation de l'expérience de terrain



Nouvelles réglementations 2022 : mise en conformité sanitaire

L'Unité de Formation des Apprentis (UFA) des métiers de la piscine de La Vôge-Les-Bains propose différents modules de formation en partenariat avec l'Ars dans le cadre de la nouvelle réglementation 2022.



Contact au LYCÉE LE CHESNOIS

Sylvie TAVERNE
Lycée-UFA-Le Chesnois
Tel : 03 29 66 67 85
06 03 08 29 37
sylvie.taverne@ac-nancy-metz.fr

Contact GRETA

David PREVOT
Greta Lorraine SDud
13 rue de l'Épinette
88200 REMIREMONT
Tel : 06 82 91 83 63
david.prevot@ac-nancy-metz.fr



LYCÉE PROFESSIONNEL - U.F.A.

Le Chesnois - LA VÔGE LES BAINS

FORMATION PISCINE



BREVET ET TITRE PROFESSIONNEL

des Métiers de la Piscine



LP-CFA Le Chesnois
Lycée des métiers des services - éco-habitat et loisirs





LE LYCÉE PROFESSIONNEL LE CHESNOIS,

niché au cœur des Vosges à une trentaine de kilomètres d'Épinal, forme aux métiers de la piscine depuis plus de 35 ans.

Deux plateaux techniques dédiés à la formation piscine

Le Lycée Le Chesnois est l'un des premiers centres de formation dédiés à la formation piscine en France, qu'il propose depuis les années 80. Le centre abrite deux plateaux techniques, pour permettre aux apprentis piscinistes **de réaliser les travaux pratiques.**

Le parc extérieur de 8000 m² comprend **4 bassins** de différentes dimensions, 3x6 mètres pour le plus petit, 4x7 mètres pour le bassin intermédiaire et 10x5 mètres pour le plus grand. L'un des bassins est réservé au travail de rénovation de piscine, l'apprenti pisciniste est amené à calculer le chiffrage des travaux et évaluer les difficultés rencontrées. Un autre bassin est utilisé pour la pose de coques polyester.

Le plateau technique intérieur de 200 m² est composé d'un bassin de 8x4 mètres et de plusieurs petits bassins pédagogiques de 2x2 mètres.



BREVET PROFESSIONNEL DES MÉTIERS DE LA PISCINE en apprentissage, pour une durée d'un ou deux ans.

~ **Durée de la formation** : deux ans (1200 heures de formation) ou un an (490 heures de formation)

~ **Conditions d'accès** : personnes âgées de **16 à 30 ans**, titulaires d'un **diplôme de niveau III** (CAP ou BEP) ou **de niveau IV** (Bac, Bac Pro et supérieurs).

~ Formation à réaliser **obligatoirement en alternance**, une entreprise d'accueil est donc nécessaire.

~ **Rythme de formation** : 17 semaines en UFA (réparties sur 4 périodes) et 35 semaines en entreprise. Le rythme est calqué sur la saisonnalité des métiers de la piscine.

~ Le titulaire du BP Métiers de la Piscine est un **technicien polyvalent, dont les compétences sont diverses.** Il réalise notamment :

- **Les études préalables des projets piscine** (avec calcul technique, suivi administratif, élaboration d'un devis ...), aus si bien en construction qu'en rénovation
- **Les travaux d'implantation et d'installation de la piscine**
- **La mise en œuvre de l'étanchéité et du système hydraulique**
- **L'installation et la mise en place des différents équipements** de chauffage, du réseau électrique, ou encore du local technique
- **Le traitement et l'analyse de l'eau de la piscine**, ainsi que l'entretien saisonnier du bassin
- **La mise en service du système**, et les conseils au client
- **La maintenance, le dépannage et le service-après-vente** de la piscine et de ses équipements



TITRE PROFESSIONNEL de Technicien d'Équipement et de Maintenance de Piscines.

Cette formation se prépare en **apprentissage et formation continue**, et permet d'intégrer rapidement le marché du travail. Le volume horaire des enseignements est de **420 heures**, réparti sur dix mois de formation.

Programme de formation du Titre Professionnel des métiers de la piscine

Cette filière se concentre sur l'apprentissage des domaines techniques inhérents aux métiers de la piscine. Le stagiaire devra valider 3 blocs de compétences, appelés certificats de compétences professionnelles (CCP) :

- ~ **Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines**
- ~ **Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires**
- ~ **Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires :**

Le Lycée Professionnel Le Chesnois accueille entre **8 et 10 personnes** en Titre Professionnel des métiers de la piscine.

